



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



74^{ème} Congrès Départemental

C'est à NICE, au Boulodrome Henri Bernard, le 20 décembre 2025, que se sont tenues les assises du 74^{ème} Congrès Départemental des Alpes-Maritimes.

Après pointage des délégations, la représentativité se décompose comme suit :



SECTEUR OUEST

1003 AB RIOU	47 ZUCCHINI SERGE
1005 AB SAINT JOSEPH GRASSE	58 LERDA JEAN LOUIS
1006 AB VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS	123 MESLARD NICOLAS
1009 AB ALLEES FORVILLES	36 CROCHET FRANCOIS
1010 AB EUCALYPTUS	140 CHETRIT DANIEL FLORENT-LEGAL
1011 BEACH CLUB BOULISTE DE L'ETANG	183 DOMINIQUE
1013 PETANQUE ANTIBOISE	567 FAUCOGNEY JEAN LUC
1015 LA BOULE MOUGINOISE	136 BENTALEB ALI
1017 LA BOULE RENAISSANTE	88 MANDREA MARC
1020 CANNES AERO SPORTS	150 LOMBARDO PATRICIA
1021 CB BAR SUR LOUP	30 GATTO ANGE
1023 CB ROCHEVILLOIS	87 FOURNIE JEAN MICHEL
1029 GRASSE PETANQUE	244 BORSOTTO CLAUDE
1032 P.P.A	49 GHELARDI JACQUES
1034 ASC MOUANS SARTOUX	181 MARTELLO CHRISTOPHE
1041 CB MUNICIPAL PEGOMAS	61 BERGIA CHRISTIAN
1052 AB CAPITOULANE	63 LORENZELLI GERARD
1053 CB MANDELIEU	132 TUR GEORGES
1054 PETANQUE NAPOULOISE	140 BOULANGER JEROME
1055 BAS GOLFE JUAN	147 LEGRAND BRUNO
2002 AB PLANS DE CARROS	79 LOPREVITE GIROLAMO
2024 BOULE BARONNAISE	66 TATTANELLI ALDO
2025 BOULE DU CHATEAU	112 IANNARELLI JEAN PIERRE
2028 BOULE NEUVE DE CARROS	40 SANTI ERIC
2033 CB MONTALEIGNOIS ETOILE SPORTIVE VILLENEUVE	120 MERCURI ROCCO
2046 LOUBET	123 UGOLINI SERGE



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



74^{ème} Congrès Départemental

2048	GATTIERES PETANQUE	97	FABRON DAVID
2053	LA MINI BOULE LAURENTINE	246	CIPRIANI MICHEL
2068	LA PETANQUE COLLOISE	50	GARCIA SALVADOR
2074	US CAGNES PETANQUE	149	RENALDI ROGER
2080	LE CERCLE DE ST PAUL DE VENCE	25	VADO ALAIN

SECTEUR CENTRE

2001	AB CARRAS AEROPORT	118	SANCHEZ JEAN JEAN
2003	AB VENTABRUN BELLET	111	BORRA ROBERT
2004	AB COMMERCANTS DE CESSOLE	92	NICCOLAI NADINE
2006	A.P.C.V.F	40	CHAIEB MHAMED
2007	AS FALICON	32	FALCONE PHILIPPE
2008	LA VALLIERE SPORTS	17	PEZZAGNA CHRISTIAN
2012	A.S.A.R.C.M	53	ZEKKARI ALI
2029	C.A.S.E	134	BAILET PATRICK
2035	CB XV CORPS	25	BALLOCHI MARC
2038	CPS CASTAGNIERS	44	ZUNINO ANTOINE
2039	CS TOURETAN	107	BREMA PAYRICE
2040	COLOMARS OLYMPIC CLUB	87	CASTIGLIA GILLES
2041	D.U.C	64	BUIATTI THIERRY
2043	E.S.O.M	38	HONNORE LUC
2051	I.P.N.N	92	DIMASSO BERNARD
2054	GAIS PETANQUIERS FC	53	ALLAVENA FRED
2055	JOYEUX PETANQUIERS	80	LIONS CLAUDE
2060	O.C.B.R	82	CHIODI DANIEL
2070	STADE OLYMPIQUE DE L'EST	37	BERARDI MAX
2071	TRINITE SPORTS PETANQUE	65	PORFIDA ANTOINE
2073	U.S.A.C.A.R	66	PRAPANT JEAN LOUIS
2075	NICE METROPOLE PETANQUE	68	TOGNETTI GUY
2083	AB MICHEL ANGE	71	PANZA GERARD
2087	CLUB BOULISTE BON VOYAGE	19	ROCCO ERIC
2095	AS SAPEURS POMPIERS	5	VALETTE ROBERT



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



74^{ème} Congrès Départemental

2099	OGCN PETANQUE	84	MATTIO JEAN PHILIPPE
2113	C.B.V.V	10	BOUYSSOU NICOLAS
2119	CB L'ABADIE	26	ARMELI GRIGIO GREGORY
2120	AB SQUARE KIRCHNER	126	LESBROS JEAN MARC
2122	AB BLAUSASC	140	BERKOUKCHI GERARD
2130	AS RAY	34	KAYA ALPASLAN
2131	AB MUNICIPAUX CANTARON	40	MELAN ALEXANDRE
2133	G S E M NICE	16	BRUN PATRICK
2145	UB DU VIGNAL	11	ZUGLIANI ERIC
2149	AS CARREAU GAGNE	34	CARLOTTI ANGE MARIE
2150	LU PESCAIRES DE SAN ROCH	23	GILLI RICHARD
2151	TINEE PETANQUE	38	CHEMIN XAVIER
2153	AB ASPREMONTOISE	19	BONFILS OLIVIER

SECTEUR EST

3008	CB SAINT JEANNOISE	40	CASERTA NICOLAS
3009	EB BEAUSOLEIL	17	BELLA DIDIER
3010	EZE SPORTS PETANQUE	76	VEZIANO MAX
3011	GARAVAN PETANQUE	17	ANDRONACO JEAN
3012	MENTON PETANQUE	84	COCOZ MANU
	ROQUEBRUNE CAP MARTIN		
3017	PETANQUE	103	GLASSER DOMINIQUE
3021	VILLEFRANCHE PETANQUE	74	MORRA SERGE

SOCIETES ABSENTES ou NON REPRESENTEES :

SECTEUR OUEST

1004	AB ST CEZAIRE	28	VANLEDE ALAIN
1007	LA BOULE CABRIENNE	43	PELLEGRIN JEAN PAUL
1012	BA BIOTOISE	69	RONDONI JOCELYNE
1027	ES MIRANDOLAISE	117	GIGLIO JEAN CLAUDE
1030	PET CROIX ROUGE	20	MAHE JEAN LOUIS
1043	SC MAGAGNOSC	25	DUTRIAUX PHILIPPE



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



74^{ème} Congrès Départemental

1057	AB SOPIA ANTIPOLIS	19	ARABA ABDERRZAEK
2078	VENCE PETANQUE	73	RAPPA FRANCOIS
2082	BOUCHE DU LOUP	103	FRANCONIERI DOMINIQUE
2134	SAINT JEANNET PETANQUE	12	BEREAU ROBERT

SECTEUR CENTRE

2000	ENTENTE SOCIETES NICOISE	27	OLIVIERI DANIEL
2015	LES A A P N	33	ROSSO GERALD
2023	BOULE D' ARGENT	48	DANET MARC
2026	BOULE FLORES	12	LAMPASONA JOSEPH
2034	CB ROQUEBILLIERE	12	GASTAUD DIDIER
2045	E.S.S.O.R	25	ROSSI DOMINIQUE
2049	GAZELEC SPORTS CA	31	GRINDA CLAUDE
2072	UB CONTOISE	109	SALES THIERRY
2077	US ST ANDRE	57	RUGARI JORDAN
2091	ASB LA CONQUE	16	GIROLAMI PIERRE
2107	BOULE DU TORTEO	11	TRIVERI JEAN
2108	LU AMIC DAU CASTEU	10	BACCHIALONI RENE
2112	AO ESCARENOISE	42	TAMAZOUT MAURICE
2124	ASC PEILLE PETANQUE	9	LANOT REGIS
2135	S P C RIQUEUR	31	KRPAN MICHEL
2142	C.P.P.I	8	DAMILANO STEPHANE
2147	A.C.P.P	12	NUSBAUM FRANCK
2152	ABC STE MARGUERITE	63	ROMEO VINCENT
2154	LA PETANQUE BOLLENOISE	52	VAN DER HAEGEN PASCAL
2157	A.S.B MADELAINE	25	PEDESINI GERARD
2158	CLUB DE LA FRATERNITE	3	ASSO JEAN PIERRE

SECTEUR EST

3003	AS TURBIASQUE	49	BODINO STEPHANE
3006	BOULE SOSPELLOISE	41	GUIBERT DIDIER
3013	PETANQUE BERLUGANE	45	MAUFRAS JENNY



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



74^{ème} Congrès Départemental

3021 VILLEFRANCHE PETANQUE

74 MORRA SERGE

Mesdames et Messieurs les Présidents, leurs représentants et tous les membres présents

Bienvenue au 74^{ème} Congrès Départemental.

Une présence que j'espérais nombreuse tant l'ordre du jour est important et matière à débat.

Merci donc de votre présence massive.

Sont annoncés et interviendront à leur arrivée :

- ✓ Monsieur Eric CIOTTI député, président de la Commission des finances du Département des Alpes Maritimes
- ✓ Monsieur Pascal CONDOMITI adjoint au maire de Nice, délégué au Sport, représentant monsieur Christian ESTROSI maire de Nice

Avant de débiter ce Congrès je vous demande d'observer une minute de silence en mémoire des personnes qui nous ont quitté cette année

En attendant le taux de participation définitif,

je déclare ouvert le 74^{ème} Congrès Départemental.

En premier lieu, il est statutairement obligatoire de soumettre le PV du Congrès 2024 à validation, vous avez dû le recevoir par mail il y a quelques temps.

- ✓ Qui est contre : 0
- ✓ Qui s'abstient : 0

La date du Congrès a été placée cette année après le Congrès Fédéral en raison d'une actualité importante et surtout clivante. Il n'est pas possible de ne pas commenter les dernières directives fédérales et de ne pas aborder la licence dématérialisée.

Concernant celle-ci, l'objectif sera de démystifier le sujet, trop d'informations alarmistes circulent notamment sur les réseaux sociaux alimentées par des personnes qui se complaisent à toujours tout critiquer, à ne voir que le négatif sans en connaître les tenants et les aboutissants.

Rassurez vous pour ceux qui ne sont pas équipés en téléphonie ou en informatique : il y aura toujours la solution du QR code papier.

Le changement fait toujours peur, le « c'était mieux avant » a de beaux restes. Certains irréductibles idéalisent toujours le rendement de points et les concours toutes catégories. Les mêmes sans doute qui se répandront hauts et forts pour démonter la licence dématérialisée.

Sachez que le retour arrière n'est pas possible.

Il faut donc avancer et se mettre en ordre de marche.

La digitalisation est déjà en place avec succès dans de nombreuses fédérations sportives. Le paradoxe et l'incompréhension sont qu'on veut tendre vers le 100% dématérialisé alors qu'on vous demande plus de papier.

Ce qui est vrai pour le moment mais ce sera plus vrai par la suite.

Au niveau de la demande de licence, rien ne change cette année : ceux sont pratiquement les mêmes supports papiers qui sont demandés.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



74^{ème} Congrès Départemental

Pour partir sur de bonnes bases, vous tenons à vérifier toutes les données entrantes. Comme les bordereaux ne sont pas toujours et correctement remplis par les joueurs nous exigeons en plus une pièce d'identité même pour les renouvellements. C'est le prix à payer pour avoir une base de données fiable.

La digitalisation ne s'arrête pas à la licence, ce n'est que la 1^{ère} étape d'un long processus qui à terme facilitera toutes les démarches administratives et vous évitera des déplacements inutiles.

Vous avez bien compris que notre Fédération est en plein développement. Qui ne se développe pas : stagne et régresse. Pour se donner les moyens de ses ambitions, les aides publiques ne peuvent plus suffire, les partenaires privés sont de plus en plus difficiles à attirer. Il faut donc chercher des niches de financement à l'interne.

Il a été voté lors du Congrès Fédéral de Pontivy une augmentation de la licence fédérale de 4€ pour 2027, ce qui se traduira en cascade par une augmentation également de notre licence 06. Nous ne connaissons pas encore le montant de la cotisation qui sera ponctionné par le Comité Régional.

Je vous rappelle par ailleurs que les « pures » cartes de membres sont interdites dans les clubs.

Dans le même ordre d'idée, les tarifs des mutations devenus variables ont été portés à leur maximum au niveau de notre Comité. Les mutations constituent une recette non négligeable, nous avons fait ce choix pour éviter d'augmenter la licence cette année.

Avec 30€ nous sommes la licence la moins chère de France. Elle n'a pas augmenté depuis 2017. En 2021 nous avons pu absorber la hausse fédérale de 2€ grâce à la subvention du Département

Trop de joueurs naviguent chaque année de club en club, ceux que nous appelons les pigeons voyageurs : avec une mutation et tenue offerte par le club prenant c'est plus facile.

Les petits clubs entre guillemets se font régulièrement pillés. D'autres fédérations se sont également protégées contre ces migrations.

Voilà le décor de ce 74^{ème} Congrès départemental est planté.

Résultat du pointage des clubs présents

79 clubs sur 112 affiliés soit 70.54%,

L'Assemblée Générale peut se poursuivre

Je déclare donc officiellement ouvert le 74^{ème} Congrès Départemental.

Je compte sur votre responsabilité de dirigeant pour ne pas enliser ce congrès dans des débats stériles et plutôt vous recentrer sur l'avenir.

Comme je vous l'ai dit en début de mon discours, un retour arrière n'est pas possible.

Pour conclure je voudrai remercier tous les membres du Comité, les chargés de missions et les bénévoles qui m'entourent. Ils ont été mis à forte contribution cette année et l'année 2026 ne sera pas plus reposante avec un Championnat de France triplettes mixte en juillet.

C'est rassurant de pouvoir compter sur eux en toutes circonstances, cela m'aide à trouver la force et la motivation pour continuer à vous servir et engager des projets intéressants.

Pour finir mon discours je voudrai remercier le département et la mairie de NICE toujours à nos côtés.

Pour respecter l'ordre du jour, nous passons maintenant au Rapport moral du Secrétaire Général

Rapport moral du Secrétaire Général Jean Claude Calcagno



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



74^{ème} Congrès Départemental

Nous voilà aujourd'hui 20 décembre réunis pour l'assemblée générale 2025.

C'est toujours un plaisir renouvelé que d'associer les clubs, les administrateurs, les bénévoles et les licenciés pour faire le bilan de l'année écoulée et de présenter le contenu de la nouvelle.

Merci à vous tous dirigeants et bénévoles de repartir chaque année pour un tour malgré les critiques gratuites qui fleurissent principalement sur les réseaux dits « sociaux ».

Comme certains de vous je « viens » de la licence cartonnée faite le jour même sur le coin de la buvette à partir d'un carnet à souches, à la licence « dématérialisée » pour 2026.

J'étais vice-président de club dans les années 60 sans beaucoup de contraintes administratives, puis président aux abords de l'an 2000 avec pour mission d'animer surtout le quartier.

Pendant ce temps la pétanque d'origine provençale, s'est développée sur tout le territoire français, s'est structurée, est devenue un sport de haut niveau.

Vous avez connu des joueurs talentueux, qui ne manquaient pas de bons mots pour animer une partie.

Sans aller loin : les Charly de Gémenos, Brocca, Lucchesi, Othello, Le Japonais qui au-delà d'un grand talent drainaient une cohorte de supporters :

Dans les AM nous avons : Légglise, Charlot de Grasse, l'Haricot, Gros bras, Baragatti, Triscornia, Tini et ... Bébert de Cagnes.

Ces purs talents d'antan ont été rattrapés par des joueurs qui s'entraînent, qui font attention à leur forme physique, qui sont à l'eau plate, brefs qui sont des sportifs.

Sportifs qui vont devoir apprendre en à vivre en groupe, à se préparer pour les grandes compétitions.

Dans les 7 sélectionnés pour intégrer le groupe France nos félicitations vont à Ludovic Montoro licencié au Case Nice Pétanque.

Chez les jeunes un peu avant l'an 2000 j'avais connu un joueur sérieux, avec le temps, le travail, la persévérance il est devenu un joueur complet qui est devenu champion du monde jeune.

On pourrait en avoir un en senior.

Et nous dans tout ça ?

Après un Covid qui nous à fait craindre le pire, j'adresse mes remerciements à tous les dirigeants qui ont continué à faire vivre leurs clubs, aux joueurs qui se sont de nouveaux licenciés après 2021.

De 7278 avant Covid nous sommes remontés à 7705 licenciés en 2025.

Quelques rappels administratifs :

Affiliation et composition du bureau

Il faut :

- ✓ Remplir le bureau du club et licencier au minimum le président, le trésorier général et le secrétaire général ainsi que leurs données d'honorabilité (a trait à l'honnêteté et à l'intégrité de la personne).
- ✓ Pour les licenciés dont l'honorabilité est demandée (arbitres et éducateurs) il doit être saisi sur la fiche licencié : les données d'honorabilité. (Nom de naissance, Premier prénom de naissance, Lieu de naissance, code Insee ville

Mutations



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



74^{ème} Congrès Départemental

- ✓ La date de mutation est libre mais un (ou une) licencié(e) ne peut avoir qu'un seul club au cours de la saison sportive.
- ✓ Les mutations externes restent payantes quelle que soit la durée d'interruption de licence
- ✓ Tout licencié n'apparaissant plus dans la base de GESLICO sera considéré comme nouveau licencié. La mutation est gratuite

Statuts types clubs affiliés FFPJP

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration de membres élus pour 4 ans. Vous devez nous envoyer une copie de vos statuts.

Avec Anne-Marie Cadot, nous restons à votre service.

Validation du Rapport Moral

Qui est contre : 0

Qui s'abstient : 0

Le rapport est adopté à l'unanimité

Directives Départementales et Fédérales par Corine VEROLA, vice-présidente de la FFPJP, présidente déléguée du CD, présidente de la Commission Sportive

Directives Départementales :

Dans un premier temps je vais vous faire un point sur le calendrier 2026.

Le nombre de concours demandés est stable : 353 contre 349 en 2025. Soit 336 concours pétanque, 17 concours au Jeu Provençal.

La saison débutera le week-end des 7 et 8 février 2026 avec les traditionnels concours d'ouverture seniors masculins, féminins et promotions, organisés par le CD06 au Boulodrome de Nice.

Au total 63 clubs ont déposé des demandes de concours.

Chaque club a récupéré son calendrier dans l'enveloppe qu'il a retirée au moment de l'émargement.

Merci de vérifier que les indications sont exactes, notamment le libellé de vos concours, les éventuelles limitations et le plus important les numéros de téléphone pour les inscriptions.

Comme nous l'avons noté sur la circulaire que vous avez reçue, nous serons plus stricts sur les motifs d'annulation des concours.

En effet, cette année, les annulations avant même que les inscriptions soient closes ont été trop nombreuses. Cette année les annulations abusives seront soumises à une amende de 100 euros.

Concernant les concours jeunes, le calendrier est en cours d'élaboration. Merci aux clubs intéressés de se rapprocher de Jean Claude Calcagno.

La commission calendrier reste à votre disposition si vous avez besoin de déplacer, modifier ou rajouter des concours.

Directives FFPJP



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



74^{ème} Congrès Départemental

L'année 2025 a été une année très chargée pour la FFPJP. Nous sommes à fond dans la mise en place de notre plateforme numérique qui commence à voir ses premiers modules opérationnels pour 2026, le plus important et surtout celui qui vous inquiète le plus à ce jour est celui de la licence dématérialisée sujet sur lequel nous reviendrons longuement en cours de l'après-midi.

Quelques décisions ont été prises lors du congrès national de Pontivy la semaine dernière.

1. La première concernant les arbitres ; le manque se fait sentir dans beaucoup de départements. Nous ne sommes pas trop à plaindre au niveau du CD06, même si quelques arbitres de plus seraient les bienvenus. Cette année seul un concours s'est déroulé sans arbitre officiel. Désormais, si cela devait se reproduire, les points de classification ne seraient pas attribués aux joueurs.
2. N'oubliez pas, qu'en tant que président de club, vous avez tout intérêt à avoir parmi vos licenciés un ou plusieurs GTM (Gestionnaire Table de Marque) validés par le CD06, ainsi qu'un arbitre car cela vous ferait économiser les indemnités de ces 2 officiels lors de vos compétitions.
3. Contrairement à beaucoup de rumeurs colportées par des licenciés qui connaissent tous mieux les règlements que la fédération, le président de la FIPJP a confirmé qu'il n'y aurait aucune modification du règlement de jeu en 2026. En effet, la fédération internationale se réunira en avril prochain pour étudier les changements qui pourraient être (si certains sont votés) applicables à compter du 1er janvier 2027.
4. **La FFPJP a soumis au vote des comités départementaux l'augmentation de la part fédérale sur le prix de la licence de 4€ pour les juniors, seniors et vétérans. Après l'adoption de cette proposition à 58%, celle-ci passera donc de 12€ à 16€ à compter de la saison 2027.**

Quelques petites précisions s'imposent sur ce sujet.

Tout d'abord, il faut bien savoir que dans les 30€ que vous payez actuellement pour vos licences, seuls 12€ « vont » à la FFPJP. Le reste « va » à la région et au comité départemental.

Sur ces 12€, depuis plusieurs années 2€ sont bloqués sur un compte spécifique dédié à la construction de notre Centre National.

Sur les 10€ restants, la FFPJP en reverse l'équivalent de 5€ aux CD, CR et clubs pour les aides diverses et les indemnités concernant les compétitions nationales. Au restant ce sont donc 5€ qui restent à la FFPJP pour son fonctionnement et les dépenses faites pour l'organisation de ses compétitions : championnats de France, CNC, Coupe de France Pétanque et Jeu Provençal, Trophée des pépites, le circuit National des jeunes....

Le bouliste est ainsi fait, que malgré un calendrier qu'il trouve trop chargé, il souhaite toujours de nouvelles compétitions et bien sûr sans avoir rien à déboursier. La FFPJP est constituée d'élus comme vous et moi mais en aucun cas de magiciens !

Cette augmentation va donc nous permettre de continuer à assurer le développement de notre fédération et de nos compétitions avec un budget en équilibre.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



74^{ème} Congrès Départemental

5. Le bas sportif obligatoire sur tous les concours officiels quel que soit le niveau de la compétition.

Lors des débats des voix se sont élevées demandant que la tenue sportive soit de règle sur tous les concours. La salle était en totale ébullition sur le sujet. Le président a donc décidé de mettre la proposition au vote.

Ce sont 86% des votants qui ont adopté la résolution.

Il n'y aura pas d'obligation que les bas d'une même équipe soient de même couleur ou de même longueur.

La règle de l'homogénéité reste en vigueur lors des championnats départementaux.

Cette décision, même si elle peut paraître à certains une exagération ou une contrainte, reste néanmoins logique avec la pratique d'un sport. De plus, les clubs font suffisamment d'efforts depuis plusieurs années, pour équiper leurs joueurs qu'il semble tout à fait normal que ces efforts soient récompensés.

Rapport de la Commission finances

Compte tenu de la date avancée du Congrès 2024 en raison des élections fédérales, nous n'avons pu vous présenter un bilan financier 2024 définitif.

Nous vous présentons aujourd'hui les deux bilans financiers définitifs.

Les résultats d'exploitation sont positifs +6123€ en 2024, +13450€ en 2025, qui s'expliquent principalement par les hausses de licences : +586 en 2024, +280 en 2025.

Au niveau des dépenses : en 2025, nous avons puisé dans notre stock de tenues : cela nous a permis d'économiser +5000€.

Les autres dépenses sont sensiblement identiques aux années précédentes. A noter +4000€ de cotisations fédérales et régionales dues à la croissance de licences.

Nous avons aussi sensiblement diminué les frais de mission. A noter une augmentation de nos aides aux clubs et des frais de déplacements dû aux équipes supplémentaires engagées aux divers Championnats de France et à leurs éloignements.

Au niveau des recettes : les 280 licences supplémentaires ont généré +4000€ supplémentaires.

Les subventions sont identiques aux années précédentes.

Les frais de participation perçus sur les Championnats Départementaux ont dégagé +4000€ supplémentaires par rapport à 2024.

Les dotations aux amortissements sont stables, chaque année nous renouvelons les équipements nécessaires à nos organisations, que nous mettons gratuitement à disposition de clubs.

En résumé une gestion financière saine et prudente nous permettant de conserver un coût de licence modéré et inchangé depuis 2017, d'aider nos clubs affiliés et d'assurer les dépenses incontournables liées à notre mission.

Rapport des Vérificateurs aux Comptes, Vanni Salvioni et Thierry Buiatti

Conformément au mandat qui nous a été confié lors du Congrès tenu le 16 novembre 2024, nous avons procédé, par sondage, à la vérification analytique des comptes du Comité Départemental des Alpes-Maritimes pour la période du 01/10/2024 au 31/10/2025.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



74^{ème} Congrès Départemental

Les comptes ont été précédemment contrôlés et certifiés par le cabinet d'expertise comptable FIREC.

Par notre contrôle, nous pouvons certifier :

- ✓ Que les comptes sont tenus avec soin et exactitude ;
- ✓ Que l'imputation² analytique est cohérente
- ✓ Que les chiffres du bilan et du compte de résultat correspondent aux justificatifs présentés.

En conclusion, nous ne pouvons que vous recommander d'approuver les comptes qui vous sont soumis et d'en donner décharge au comité du Cartel.

Résultats financiers 2024, 2025 et budget prévisionnel 2026

Validation du Rapport Financier :

Qui est contre : 0

Qui s'abstient : 0

Les rapports financiers et le budget sont adoptés à l'unanimité

Présentation de la licence dématérialisée sous forme de diaporama et réponses aux nombreuses questions de l'assemblée

Rapport des Commissions sportives

1- Commission Féminines par Patricia Lombardo présidente et Laura Cnotka vice-présidente

Laura Cnotka : « comme vous le savez, cette saison a été pour moi toute particulière, puisqu'il s'agissait de ma 1^{ère} année au sein du comité 06 où j'ai pu travailler au sein de la commission féminine ».

Nous tenons à remercier tous les membres pour leur confiance et le travail que j'ai pu accomplir à leurs côtés.

Cette année sportive a été riche, dynamique et très encourageante pour la pétanque féminine.

Au niveau des licenciées, nous en avons eu cette année 1277 (ce qui fait 57 licenciées de plus qu'en 2024).

Il a été organisé 37 concours en 2025 contre 29 l'année dernière.

Une belle augmentation qui prouve que la pétanque féminine se développe.

Je souhaite tout d'abord mettre avant le parcours des différentes équipes qui ont eu la chance (le talent) de pouvoir participer aux divers championnats de France et championnat régionaux. Nous n'avons pas obtenu de maillot tricolore mais restons confiant pour l'année à venir.

Le taux de participation aux divers championnats départementaux montre la détermination des joueuses.

+ 18 féminines pour le tête à tête, plus de 17 équipes supplémentaires pour le doublette. Une légère baisse de 3 équipes pour la triplète.

Félicitation à Mmes Jeanroy, Ballocchi, Dran et Onorus, qualifiées à la grande finale PPF qui se déroulera à Douai en mars.

En ce qui concerne les championnats des clubs :



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



74^{ème} Congrès Départemental

- ✓ Pour la division 1 (D1), nous félicitons l'équipe des Mirandoles pour leur montée en Championnat Régional des Clubs (CRC 2) et nous leur souhaitons le meilleur dans cette compétition l'année prochaine.
La pétanque Berlugane, la Montaleigne, le Beach et la pétanque Antiboise 2 assurent leurs maintiens en D1.
Malheureusement, Cannes aéroport et la Pétanque Antiboise 1 descendent en D2.
- ✓ Au niveau du CDC D2 qui a rassemblé 30 équipes, témoignant une fois encore de l'engagement et de l'investissement des clubs et de ses dames. Félicitations à l'AB Eucalyptus qui remporte le titre face à Mouans Sartoux, la 3^{ème} place revient à Colomars qui assurent tous les trois leur montée en D1.
Bravo à ces 3 équipes pour leurs parcours.
- ✓ En parallèle, c'est déroulé la coupe féminine, la victoire revient à l'OGC Nice
- ✓ Autres résultats des Championnats de clubs ; en Championnat National des Clubs (CNC 2) Grasse pétanque descend en Championnat Régional des Clubs (CRC 1), Cannes Aéroport et Grasse pétanque se maintiennent tout 2 dans leurs divisions respectives.

Au-delà des compétitions des clubs, la commission féminine a œuvré pour l'animation et la convivialité qui sont des valeurs essentielles de notre sport.

Cette année, nous avons organisé deux bols d'or (printemps et automne), il y'a eu également le fameux concours des gazelles qui sont tous deux des rendez-vous désormais bien ancré dans notre calendrier. Nous avons également innové avec un immense plaisir, en testant un 12 heures de nuit. Le succès a été au-delà de nos espérances, avec un enthousiasme remarquable de la part des joueuses. Cette réussite nous conforte dans l'idée de poursuivre dans cette voie.

Pour la saison prochaine, la commission féminine continuera sur cette dynamique en maintenant ces 4 compétitions et en organisant en plus un concours en doublette au Boulodrome de Nice.

Je tiens également à saluer le très bon état d'esprit régnant au sein de la pétanque féminine. Les retours positifs tant de vive voix que sur les réseaux sociaux sont pour nous une belle reconnaissance du travail accompli.

Pour conclure, nous rappelons que depuis plusieurs années, la section féminine œuvre avec détermination pour développer la pratique de la pétanque féminine.

Les progrès réalisés sont réels et nous tenons à saluer tout particulièrement l'investissement des clubs. Le soutien que vous apportez à ces dames est essentiel.

Nous vous remercions sincèrement, ainsi que toutes les personnes qui s'engage au quotidien pour faire vivre et grandir la pétanque féminine.

Votre soutien est essentiel, il fait toute la différence.

2. Commission séniors/vétérans par son président Antoine Sciortino,

Au nom de tous les membres de la commission séniors vétérans, c'est avec un grand plaisir que je vous retrouve aujourd'hui pour vous présenter le compte rendu d'activité sur la saison 2025 axé principalement sur les compétitions de clubs.

Je vais tâcher d'être bref et concis.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



74^{ème} Congrès Départemental

2.1-Pour commencer, quelques statistiques au niveau des participations sur les différentes compétitions de clubs : Championnats (CDC) et Coupes de club.

Avec un comparatif sur les saisons 2023 2024 et 2025 en nombre total d'équipes toutes compétitions confondues.

	2023	2024	2025
COUPE DE FRANCE	43	44	46
OPEN	39	49	41
PROMOTION	168	171	190
VETERAN	72	82	99
MIXTE	49	58	60
TOTAL	371	404	436

La variation sur le nombre total d'équipes engagées :

Sur 2023/2024 **+33 équipes (+9%)**

Sur 2024/2025 **+32 équipes (+8%)**

Environ 70% des clubs affiliés ont participé à au moins un CDC ou une Coupe de club. (78 sur 112 clubs)

Nous pouvons observer d'une façon générale, une augmentation régulière du nombre d'équipes engagées d'une saison à l'autre dans ce type de compétition qui fédère un grand nombre de joueuses et de joueurs aimant le climat convivial et l'esprit d'équipe qui y règnent.

Le système de club à club est maintenu pour permettre à des clubs ne possédant pas beaucoup de terrains de recevoir équitablement.

Le système de date butées également.

Concernant les tenues, pour être en phase avec la nouvelle réglementation : un bas sportif est obligatoire sur toutes les Coupes et Championnats.

Pour les Compétitions de type CDC, le bas doit être homogène.

Pour les Coupes de clubs promotion et mixte, le bas sportif peut ne pas être homogène.

Aucun changement sur le haut, tous les règlements intérieurs vont être modifiés en conséquence.

Il est à noter que tous les frais d'engagement des équipes qui sont de 11€ hors frais de transaction viendront s'ajouter aux récompenses habituellement distribuées sous forme de bon d'achats.

La cérémonie de récompenses aura lieu comme d'habitude le vendredi précédant l'ouverture fédérale soit le vendredi 6 février 2026, 18h au Comité

2.2 Nombre de concours organisés cette saison :

Vétérans ; 62 concours (55 en 2024) +7, dont 6 triplètes mixte

Départementaux : 106 (99 en 2024) +7

Promotions : 90 (84 en 2024) +6

2.3 Participation aux championnats départementaux (comparatif 2024/2025) :

En nombre d'équipes :



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



74^{ème} Congrès Départemental

2024 : 1849 équipes 2025 ; 2117 équipes +268 (+14.5%)

En nombre de joueurs :

2024 : 3897 joueurs 2025 : 4409 joueurs +512 (+13.14%)

2-4 Résultats des Championnats de clubs :

Championnat National des Clubs toutes catégories (CNC OPEN)

CNC Open Division 1

La Mini Boule Laurentine ayant déclaré un forfait général, est reléguée en CDC Open dans la plus petite division pour 2026.

CNC Open Division 2

La Pétanque Antiboise est reléguée en CNC 3.

Championnat Régional des Clubs toutes catégories (CRC OPEN)

CRC Open Division 1

ES Mirandolaise monte en CNC3

ASC Mouans Sartoux et La Pétanque Antiboise 2 se maintiennent.

CRC Open Division 2

La Pétanque Antiboise assure son maintien.

AB Blausasc et le Beach Club redescendent en CDC Open D1.

Championnat Départemental des Clubs toutes catégories (CDC OPEN)

CDC Open Division 1

AB Eucalyptus 1 monte en CRC 2.

AB Eucalyptus 2 et Colomars OC 1 se maintiennent.

AB Valbonne SA 1, la Pétanque Berlugane 1, la Pétanque Antiboise 1(PA Vilmorin) et Grasse Pétanque 1 redescendent en CDC Open D2.

CDC Open Division 2

Champion : Cannes Aéro Sports 2

Finaliste : CASE Nice 1

3^{ème} : ABC Cessole 1

Ces trois clubs accèdent à la division 1 en 2026.

En Conclusion :

Le groupe Open D1 2026 sera composé des 7 équipes suivantes :

AB Blausasc, Beach Club, AB Eucalyptus 2, Colomars OC 1, Cannes Aéro Sports 2, CASE Nice 1 et ABC Cessole 1

Championnat Régional des Clubs Vétérans (CRC)

CRC Vétérans Division 1

Cannes Aéro Sports se maintient.

CRC Vétérans Division 2



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



74^{ème} Congrès Départemental

Grasse Pétanque 1 se maintient.

Championnat Départemental des Clubs Vétérans

CDC Division 1

Grasse Pétanque 1 monte en CRC 2 et se maintient dans cette division pour 2026.

Le Beach Club 1, la Pétanque Antiboise 3 et 4, l'ABP Carros 1 se maintiennent.

La Pétanque Berlugane 1 et les Bouches du Loup 1 redescendent en D2.

CDC Division 2

Champion : CB Montaleignois 2

Finaliste : OC Baus Roux 1

3^{ème} : l'AB Eucalyptus 2

Ces trois clubs accèdent à la division 1 pour 2026.

Conclusion :

Le groupe CDC Vétéran D1 2026 sera composé des 7 équipes suivantes :

Beach Club 1, Pétanque Antiboise 3 et 4, ABP Carros 1, CB Montaleignois 2, OC Baus Roux 1 et AB Eucalyptus 2.

2.5- Résultats des coupes de club :

Coupe de France des Clubs 2025/2026 :

Parmi nos 6 clubs qualifiés extra département, seuls La Mini Boule Laurentine (tombeur de Fréjus au 1^{er} tour), le Case Nice et l'AB Eucalyptus sont toujours en course à ce jour pour le 3^{ème} tour de zone PACA LANGUEDOC.

AB Plans de Carros, Bouches du Loup et ES Mirandolaise ont tous chuté dans les tours de zone.

Coupe des clubs MIXTE

Vainqueur : ES Mirandolaise 1

Finaliste : ABC Cessole 2

½ finaliste : AB Eucalyptus 1 et Colomars OC 2

Coupe des clubs PROMOTION

Vainqueur : Roquebrune CMP 1

Finaliste : AB Blausasc 1

½ finaliste : AB Valbonne SA 5 et AB Plans de Carros 3

Félicitations à toutes ces équipes pour leur comportement sportif et respectueux ainsi que pour la convivialité qui a régné tout au long de ces différentes compétitions de clubs.

2.6- Championnats de France 2025 :

Félicitations à notre représentant Bonetto Mickael pour sa ½ finale à l'individuel qui s'est déroulé les 26 et 27 juillet à Saint Yrieix sur Charente.

Dans les autres championnats,



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



74^{ème} Congrès Départemental

Tous nos représentants ont chuté le samedi avec quelques 8èmes de finale.

2.7- Le Tir de précision :

Notre représentant, Julian FRANZA après sa qualification en Régional, n'a pu rentrer dans le classement des 8 tireurs au niveau national en terminant à la 15ème place.

Félicitations néanmoins pour son parcours.

2.8- Le Trophée des villes 2025

Il s'est déroulé récemment du 4 au 7 décembre à Nice dans les boulodromes Gé Galaratto et Henri Bernard. En tant qu'hôte, la ville de NICE a bénéficié de deux formations composées des joueurs suivants :

NICE 1

Mickael BONETTO

Ludovic MONTORO

Mayron BAUDINO

Et Mason BUCHE en moins de 22 ans

NICE 2

Riba GIMENEZ

Basil JAKEL

Christophe CALISSI

Joseph GIMENEZ en moins de 22 ans

NICE 1 s'est incliné face à Grenoble dès les 1/16ème de finale.

NICE 2 a réalisé un très beau parcours, s'inclinant en ½ finale contre Ax les Thermes, vainqueur de la compétition.

Avant d'achever mon compte rendu, je voudrais saluer la sélection de Ludovic MONTORO dans le nouveau Collectif France.

3. Commission Jeu Provençal par sa présidente Brigitte Beccarelli

Avant de vous présenter le palmarès du jeu provençal de cette année, je voudrais juste dire quelques mots sur les concours départementaux de Jeux Provençal.

Il y en a eu 13 cette année plus le National de Mouans-Sartoux qui sera reconduit cette année.

J'appelle d'ailleurs tous les joueurs de JP du 06 à participer à cette belle compétition, on a la chance d'avoir dans le département le club de Mouans Sartoux qui organise ce superbe concours et si nous voulons que cette manifestation perdure il faut le montrer en y participant.

Pour cette année, il y a 16 concours programmés qui compteront pour le circuit 3 pas.

Concernant le circuit 3 pas, je pense que tout le monde a bien compris le fonctionnement et le règlement, tout s'est relativement bien passé cette année.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



74^{ème} Congrès Départemental

Je remercie le club AB Capitou et son président Gérard Lorenzelli qui s'était porté candidat pour l'organisation de la phase finale. Malheureusement la météo en a décidé autrement, un grand merci donc au club de Grasse Pétanque et à son président Claude Borrstotto qui nous a gentiment proposé le couvert en remplacement.

Merci également à Éric Dutto qui s'en est bien occupé activement.

C'est vrai que finalement il n'a pas plu le samedi, mais il a bien fallu prendre une décision. Avec Gérard nous avons trouvé plus judicieux de jouer tout le week-end sur le même site.

J'ai bien entendu les souhaits de certains joueurs de modifier 1 ou 2 points du règlement, nous en discuterons avec les présidents des clubs concernés par le JP lors de la prochaine réunion, courant janvier.

Nous discuterons également d'une éventuelle nouvelle organisation pour les rencontres des championnats de clubs.

Le tirage au sort de la Coupe de France aura lieu également lors de cette réunion. 11 équipes sont inscrites encore cette année, nous aurons donc 2 qualifiés) l'issue des tours départementaux qui doivent être terminés avant le 1er mai, les rencontres débiteront début février.

Concernant les championnats de France, nous aurons 2 équipes qualifiées à la doublette qui aura lieu à Briançon les 5 et 6 septembre 2026

Et 2 au triplé » qui se déroulera à Blaye les mines, dans le Tarn, les 3 et 5 juillet 2026

4. Commission Jeunes par son président Jean Calcagno

« Ce n'est pas la joie », si 50% des licenciés sont vétérans, seulement 3% de jeunes : on est loin du grand remplacement.

La commission a organisé 21 compétitions :

- 4 championnats départementaux (36 jeunes en individuel à Valbonne, 52 jeunes à la BAS Golfe Juan, 38 jeunes en triplé au boulodrome de NICE, 14 juniors au Championnat Départemental de tir de précision)
- 1 Bol d'or parents-enfants, 21 équipes
- 2 concours « tir/point », 28 jeunes
- 2 journées de Championnat Départemental de Clubs, 66 jeunes
- 2 Nationaux organisés :
 - ✓ Par le CD06, 48 triplés
 - ✓ Par le Case Nice pétanque, 56 triplés
- 1 journée de sélections : 14 jeunes convoqués
- 8 concours classiques : Grasse, Pétanque, Vence Pétanque, AB Eucalyptus, AB Blausasc, CB Rocheville, US Cagnes sur Mer, CB Montaleinois, Mini Boule Laurentine
- 1 journée Parents - Enfants avec 37 jeunes, 50 parents

Résultats des Championnats Régionaux : 1 équipe sur les 8 participantes a réussi à se qualifier au Championnat de France.

Cette équipe composée de : Maelys Bailleul, Lucas Brun, Nathan Ghio s'est inclinée en 8^{ème} de finale.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



74^{ème} Congrès Départemental

En conclusion, l'année 2025 est sur la continuité des années précédentes, bien que tout le monde partage l'adage que les jeunes sont l'avenir de notre sport : il n'en reste pas moins que les jeunes ne sont pas la priorité des clubs.

J'ai bon espoir d'être entendu et de voir un peu plus de jeunes en 2026.

N'oubliez pas que les jeunes peuvent jouer en Non Homogène et que la meilleure façon de composer une équipe et d'améliorer son niveau de jeu c'est de participer au Pôle 06.

2 entités :

- ✓ Le Pôle du Pays Niçois au Boulodrome de Nice
- ✓ Le Pôle du Pays Grassois à Grasse Pétanque

5. Commission de discipline par son président Michel Caussines

Les arbitres, les délégués, les licenciés hésitent de moins en moins à rédiger des rapports, la principale difficulté reste à recueillir des témoignages.

Tous les rapports reçus ont fait l'objet de l'ouverture d'une affaire disciplinaire.

En fonction des différentes catégorisations et des faits relatés, la Commission Départementale s'est évertuée à prendre des décisions cohérentes et équitables.

Nous avons traité 11 affaires qui concernaient 18 licenciés :

- ✓ 6 concernaient des infractions envers des officiels ou des arbitres.
- ✓ 3 des incidents entre joueurs.
- ✓ 1 pour utilisation de la licence d'un autre joueur
- ✓ 1 pour propos dénigrant le comité départemental sur Facebook.

1 seule a fait l'objet d'un appel en Commission Régionale.

Sur les 18 convoqués par la Commission un seul a été relaxé.

En 2026, La Commission Départementale de Discipline ne traitera plus que les affaires relevant au maximum de la catégorie 4

6. Commission arbitrale par son président Giovanni Puglia

Il y a 2 ans je tirais auprès de vous la sonnette d'alarme par rapport à un effectif insuffisant et vieillissant d'arbitres.

Depuis ma prise de fonction en qualité de président de la commission départementale d'arbitrage, nous sommes passés de 8 à 13 arbitres.

Seulement une personne sur 7705 licenciés s'est manifestée et m'a fait part de son souhait d'accéder à la fonction d'arbitre pour la saison à venir. C'est bien sur trop peu.

C'est à vous : présidents de clubs et dirigeants qu'il nous indiquer les personnes intéressées par l'arbitrage.

Au niveau de ce que j'ai pu observer sur les différentes compétitions de notre territoire, c'est une reconversion qui pourrait s'avérer intéressante pour un certain nombre de pratiquants. C'est d'ailleurs ce qui m'a poussé à franchir le pas.

Le constat n'est pas si difficile à dresser, je pense m'illustrer davantage avec un sifflet autour du cou qu'avec une triplète dans les mains.

Je pense qu'Antoine et Jean Claude ici présents qui ont eu la dure tâche de me coacher étant adolescent ne me contrediront pas.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



74^{ème} Congrès Départemental

Pour que mon parcours ne soit pas un cas isolé, transmettez mon message et faites-moi connaître les personnes intéressées dans vos clubs.

Mes coordonnées pour celles et ceux qui ne les auraient pas ne sont pas difficiles à trouver.

Un week-end de formation aura lieu le week-end du 17 et 18 janvier, d'ici là j'espère recevoir de nouvelles candidatures, je compte sur vous.

Comme je vous le disais nous sommes passés de 8 à 13 arbitres.

Il s'agit d'une progression notable mais pour que la commission délégation puisse établir un calendrier sereinement et que l'on soulage les organisateurs des frais de déplacement des officiels il faudrait atteindre la vingtaine à la fin de mon mandat.

Je travaille d'ores et déjà sur "l'après Giovanni", l'année 2026 sera placée sous le signe de la transmission. Celles et ceux qui travaillent avec moi connaissent ce qui m'anime, bien au-delà que de « cartonner à tout va » sur les jeux : c'est la formation.

Personnellement, je pense que le savoir n'a de valeur que s'il est partagé, c'est donc ce que je m'efforce de transmettre au quotidien au sein de cette commission.

J'ai pour ambition personnelle de faire des Alpes-Maritimes une place forte de l'arbitrage français.

Comme je l'ai dit précédemment, à mon arrivée nous étions 8 dont 7 officiants au niveau départemental et seulement 1 officiant au niveau régional. Aujourd'hui nous sommes 13 dont 10 officiants au niveau départemental, 2 au niveau régional et 1 au niveau national.

La transition est d'ailleurs toute trouvée pour féliciter Sébastien Mascot qui accède au niveau régional après avoir réussi avec brio les épreuves théoriques et pratiques de l'examen d'arbitre régional. Son parcours est de ceux que je préfère car Sébastien qui ne m'a jamais ménagé n'a pas toujours été un exemple loin de là. Il est même sans nul doute c'est celui que j'ai le plus repris.

Cependant il est venu me voir un jour en me faisant part de son souhait d'évoluer dans l'arbitrage. J'ai donc décidé de l'accompagner dans sa préparation mais également dans son chemin vers la « rédemption ».

Il lui faudra poursuivre et accentuer ses efforts, prendre conscience de son rôle et l'importance de son image. Je m'associe à tous les membres du comité et profite de la tribune qui m'est offerte pour le féliciter chaleureusement, j'espère que ce n'est qu'un début.

C'est également valable pour ma collègue et amie Nathalie Gautier qui prépare son examen d'arbitre National qui aura lieu le 3^{ème} week-end de janvier lequel elle ne le sait pas encore ne sera probablement qu'une simple formalité pour elle tant elle abat un travail colossal depuis ses débuts.

Son plus grand défaut sous réserve qu'il y en ait d'autre et le peu de confiance qu'elle s'accorde. N'aie crainte Nathalie « tu vas y arriver »

Signe de la confiance que je place en elle, nous avons mis en place une sous-commission d'arbitrage. Elle a pour objet de traiter les rapports qui nous parviendront concernant les arbitres, car au même titre que les joueurs, à plus forte raison avec leur qualité d'officiel ils doivent être exempt de tout reproche.

L'arbitre est le garant de l'application des règlements, si tel n'est pas le cas ils peuvent je dirais même ils doivent faire l'objet d'un rapport et par conséquent être suspendu voire radier selon la gravité de la faute.

Nathalie aura la présidence de cette sous-commission, elle a d'ores et déjà choisi les personnes qui l'accompagneront pour traiter les dossiers qui lui seront apportés.

Alors messieurs les arbitres, au vu des membres qui composent cette sous-commission, je vous conseille de ne pas manquer à votre mission et j'incite par conséquent tous les joueurs et dirigeants à nous faire part des problèmes éventuels rencontrés avec eux.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



74^{ème} Congrès Départemental

Comme vous venez de l'entendre je vais commencer à pouvoir déléguer. Ces 3 prochaines années vous me verrez de moins en moins sur les terrains à l'échelle départementale car mes délégations nationales ainsi que de gros projets que je porterai à votre connaissance en temps voulu m'accaparer.

Je ne vais pas abandonner les miens pour autant, alors messieurs chers collègues ne vous enflammez pas car je ne serai jamais loin !

Petit point sur les réseaux sociaux, il est vrai que ça peut parfois s'avérer comme un outil utile, force est de constater que dans notre discipline dans ma partie du moins il s'avère que c'est un poison.

Les fausses informations se multiplient et se propagent à une vitesse stupéfiante et ça nuit à tout le monde aussi bien les joueurs que les dirigeants alors faites-moi plaisir et faites passer ce message « pas de changement de règlements pour 2026 »

La FIPJP se réunira courant avril et votera des changements qui ne seront applicables qu'au 1er janvier 2027.

7. Remises Diplômes et Médailles

Nous allons procéder à la remise traditionnelle des récompenses annuelles, les trophées seront remis par Bernard CONONNOVE, président du CDAM.

MEDAILLES D'OR

Nom	Prénom	Licence	Club
BAILET	Patrick	00638443	CASE de NICE
FABRON	David	00656718	GATTIERES PETANQUE
FALCONE	Philippe	00639142	AS FALICON
FRANCONIERI	Dominique	00625827	B.B.L
LOPREVITE	Girolamo	00621256	A.B.P.C

MEDAILLES D'ARGENT

Nom	Prénom	Licence	Club
ALLAVENA	Frédéric	00600230	G.P.F.C
HONNORE	Luc	00606804	E.S.O.M
LECOQ	Éric	00626297	C B ST JEANNOIS
MIRALLES	Henri	00612508	A B RIOU
NICOLA	Gérard	00640175	SPC RIQUIER
ROLLERI	Jean-Pierre	00638288	AB CAPITOUANE
VERGES	Jean-Alain	00635794	GRASSE PETANQUE

MEDAILLES DE BRONZE

Nom	Prénom	Licence	Club
CORRADI	Patrick	00604445	CASE de NICE
DIJOL	Patrick	00641369	NICE METROPOLE PETANQUE
FATH	Jean - Louis	00606444	MINIBOULE LAURENTINE
MASSU	Daniel	00621925	CANNES AEROSPORTS



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



74^{ème} Congrès Départemental

PORZER	Patrick	00602978	PETANQUE ANTIBOISE
--------	---------	----------	--------------------

DIPLÔME D'HONNEUR

Nom	Prénom	Licence	Club
AIELLO	Patrick	00652492	O C BAUS ROUX
BECCARELLI	Brigitte	00635783	A S C MOUANS SARTOUX
BERNARDI	Arlette	00648823	D.U.C
BOULANGER	Jérôme	00601272	PETANQUE NAPOULOISE
CARLOTTI	Ange - Marie	20102667	A.S. CARREAU GAGNE
CAUSSINES	Michel	09510169	GAIS PETANQUIERS
FAUCOGNEY	Jean - Luc	01344336	PETANQUE ANTIBOISE
FLORENT-LEGAL	Dominique	00601369	BEACH CLUB
FOURNIER	Jean - Michel	00610704	CB ROCHEVILLE
FRANZA	Julian	00633760	PETANQUE ANTIBOISE
GLASSER	Dominique	00644981	ROQUEBRUNE C M P
LEGRAND	Bruno	00649141	BAS GOLFE JUAN
MALLET	Jean - Luc	00638500	I P N N
MAUFRAS	Jenny	00649197	PETANQUE BERLUGANE
MERCURI	Rocco	00605833	C B MONTALEIGNOIS
MESLARD	Nicolas	00645155	AB VALBONNE SA
PANZA	Gérard	00651651	AB DE MICHEL ANGE
ROSSO	Gérald	00609225	LES A A P N
SCARDINA	François	00651766	VILLEFRANCHE PETANQUE
VEZIANO	Max	00654875	EZE PETANQUE
ZUNINO	Antoine	00605776	C P S CASTAGNIERS

Questions diverses

Les questions diverses ont été abordées en cours de Congrès

Le Congrès s'achève, Bernard CONSONNOVE invite les participants au verre de l'amitié.

Nice, 1^{er} mars 2026

Bernard CONSONNOVE
Président du CDAM

Jean Claude CALCAGNO
Secrétaire Général du CDAM